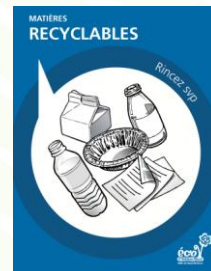


Expert en la matière!



Pour devenir un expert de la gestion des matières résiduelles au travail, suivez ces étapes faciles. Commencez par éliminer les poubelles orphelines en les jumelant toutes à un bac de recyclage. Installez ensuite un bac de consignation ainsi que des bacs pour les matières dangereuses dans chaque département. Vous pouvez également instaurer un système de compostage en milieu de travail. Assurez-vous finalement d'identifier clairement chaque bac et d'afficher des aide-mémoires sur le recyclage dans les endroits fréquentés (disponibles au www.ecopatrouille.org).



Saviez-vous que?

Les Industries, Commerces et Institutions (ICI) où nous travaillons sont responsables de 49 % des ordures générées dans la MRC de Sept-Rivières. Afin d'atteindre les objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*, nous devons tous mettre notre poubelle au régime et réduire de 20 % notre production de déchets d'ici 2015. Voilà une bonne raison d'optimiser la gestion de nos matières résiduelles au travail!